

par Jérôme Perrin (74),
bureau X-Environnement,
directeur R & D énergie-environnement, Groupe Renault



D.R.

La planète des peuples

SEMBLE acquise la prise de conscience internationale des menaces et des risques sur l'environnement, la biodiversité et le changement climatique. La mise en œuvre de politiques concertées est en bonne voie, en particulier depuis cette année 2009 qui va se conclure par la Conférence des Nations unies sur le changement climatique de Copenhague en décembre ¹.

Il y aura sans aucun doute un accord à Copenhague, voire des engagements, sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour laquelle l'Europe montre la voie depuis l'adoption de son « paquet énergie-climat » fin 2008. Mais ira-t-on jusqu'à la mise en place d'une véritable gouvernance mondiale de l'environnement appuyée sur une Organisation mondiale de l'environnement (OME) qui fasse le pendant de celle du commerce (OMC) ? Il est permis d'en douter tant le dilemme environnement-développement est loin d'être perçu de manière consensuelle entre les pays qu'on avait coutume d'appeler pays du Nord et pays du Sud, ou pays industrialisés par rapport aux pays en voie de développement, alors que nombre de pays du Sud sont passés au stade de pays dits « émergents » et que certains contrôlent maintenant la croissance économique mondiale. En fait comme le dit ci-après Alain Lipietz « la fracture interne au Sud est aujourd'hui le point focal des débats sur environnement et développement dans l'ancien Sud ».

Or, s'il est clair que le choix n'est plus entre développement et environnement pour les pays riches et industrialisés, la notion de développement durable doit mettre le sort des populations les plus vulnérables au premier plan. Cela nécessite de prendre en compte de façon équilibrée les préoccupations des pays en développement pour mettre en place une gestion raisonnée et solidaire des ressources agricoles et minérales, de l'énergie et de l'eau en tant

que bien public mondial, des produits chimiques et industriels, de leur transport et du recyclage de leurs déchets, cela en garantissant la biodiversité, la qualité de l'environnement et l'avenir du climat. Il est bon de rappeler ici les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pris en 2000 par la communauté internationale. Ces OMD visaient à éradiquer la pauvreté en 2015. Parmi huit objectifs l'OMD n° 7 porte explicitement sur la préservation de l'environnement et se décline en trois cibles :

- 7-A : « Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles » ;
- 7-B : « Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010 » ;
- 7-C : « Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base. »

Il semble bien qu'on soit encore loin d'atteindre ces cibles, mais l'espoir et la solidarité doivent l'emporter sur le catastrophisme et les égoïsmes nationaux et continentaux.

OMC, OMD, OME voici trois sigles qui résument la problématique complexe qu'abordent les auteurs des treize articles de ce numéro spécial. On pourrait y rajouter OMF pour le contrôle des marchés financiers après la crise de « l'économie-casino » qui a frappé de plein fouet les économies des pays les plus vulnérables. Mais c'est une autre histoire. ■

¹. Désignée par le sigle COP 15 cette conférence est la 15^e d'une série de COP (Conference of the Parties) depuis la COP 1 à Berlin en 1995 en passant par la COP 3 à Kyoto en 1997 d'où est né le fameux protocole éponyme.